

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	0
• exclus	0

De la commune Beauvoisin (Drôme)

Séance du 30 septembre 2020 à 19 heures 00

Date de convocation :
25 septembre 2020

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :

Objet

Délibération n°35.2020

DFCI : Choix de
l'entreprise à retenir pour
les travaux

M. THIRIOT Christian, Maire

Étaient présents :

ARDISSON Jean-Claude, BLAIN Bruno, CORNAND Jean-Jacques, DRAMAIX Jean-Guy, DUMAS Chantal, MORIN Catherine, MARCHAL Laurence, MILLET Jérôme, THIRIOT Christian, NOUVEL Alain, LUCIANO Luc.

Secrétaire de séance :

Mme DUMAS Chantal

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux qu'en novembre 2019 il a été décidé la pose d'une citerne DFCI. Deux devis ont été joints à la demande de subvention. Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de se prononcer sur le choix de l'entreprise à retenir.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de retenir l'entreprise Spaggiari pour un montant de 10 780€ HT
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le .

Publié ou notifié le .

Fait à Beauvoisin, le 30 septembre 2020

Le Maire, Christian THIRIOT

